22.11.2022

MAISON DU TOURISME DU PAYS DE HERVE



LA FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE

équipe les opérateurs labellisés « Bienvenue Vélo »







Fédération du Tourisme de la Province de Liège Michael MATHOT : 0495 511 975 - 04 279 56 22 michael.mathot@provincedeliege.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège équipe les opérateurs labellisés « Bienvenue Vélo »

Afin de soutenir, mais aussi de professionnaliser les opérateurs, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège fournit 180 « kits » utiles pour un service à la hauteur des prestations garanties par la labellisation.

Le label « Bienvenue Vélo » reconnaît les prestataires d'établissements à vocation touristique en mesure d'offrir des services et des **équipements adaptés** aux besoins spécifiques des cyclotouristes, tout en



BIENVENUE VÉLO FIETS WELKOM BIKES WELCOME RADFAHRER WILLKOMMEN assurant une **meilleure visibilité** des opérateurs sur le territoire. Parmi ses conditions à l'octroi le Commissariat Général au Tourisme (CGT) stipule, notamment, que le gestionnaire doit mettre à la disposition des cyclistes un certain nombre d'éléments : **un set complet de réparation** comprenant des outils adaptés pour les petites réparations d'urgence, ainsi qu'**une trousse de premiers soins** constituée des éléments minimaux requis par la législation.

Or, si ces éléments sont bel et bien présents au moment de l'obtention du label, les stocks parfois se réduisent avec le temps, par usure ou simple emploi du matériel, comme lors de l'utilisation du sérum physiologique, de lingettes ou encore des rustines.

C'est pour cette raison que la FTPL intervient afin d'aider très concrètement les opérateurs avec un produit finalisé.

180 kits préparés

« La Province de Liège compte près de 150 prestataires labellisés 'Bienvenue vélo' mais l'action est étendue aux labellisés 'Bed & Bike' », précise Claude Klenkenberg, Député provincial en charge du Tourisme et Président de la FTPL. « 180 kits comprenant un set de réparation et une trousse de premiers soins ont dès lors été composés, au sein même de la FTPL, à destination de chaque labellisé.

Le renouvellement de ce matériel étant à charge du gestionnaire et non du CGT, ce kit poursuit donc logiquement notre action de professionnalisation auprès des opérateurs touristiques. »

Pour information, « Bed and Bike » est un label utilisé au niveau de la communauté germanophone. Si 54 établissements sont certifiés en Belgique, la Province de Liège en compte une trentaine, essentiellement dans les Cantons de l'Est. La certification y est assurée par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique.

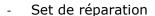


D'un point de vue financier, **le montant global de l'acquisition des 180 kits se monte à 31.857€ HTVA** : 18.149€ HTVA pour les sets de réparation et 13.708€ HTVA pour les trousses de secours. Soit 210 euros TTC par kit.

Enfin, il est à noter qu'une fois que le labellisé aura épuisé son stock il ne sera pas complété à nouveau.

Voici en détails la composition de ces kits :

- Trousse de secours
 - o 1 pince à épiler
 - 1 pince à tique
 - 1 paquet de 60 lingettes nettoyantes
 - 1 paquet de 8 gants de toilette jetables
 - o 1 gel lavant pour les mains (250ml)
 - 1 paquet de 70 lingettes sans alcool pour nettoyer les petites plaies
 - 10 dosettes de sérum physiologique (rinçage des yeux ou des plaies en absence d'eau)
 - o 1 pommade calmante spécifique pour les piqûres d'insectes
 - 1 assortiment de pansements
 - 1 bandage triangulaire stérile
 - 1 bandage extensible
 - 1 boîte de compresses stériles en emballage individuel (5cm x 5cm 7,5cm x 7,5cm 10cm x 10cm)
 - o 1 boîte de pansements compressifs stériles
 - 1 rouleau de sparadrap (1,25*5m)
 - 5 épingles de sureté (épingles à nourrice)
 - 1 cold pack pour entorses et foulures en tous genres
 - 1 boîte de 100 paires de gants à usage unique (taille L)
 - 1 couverture isotherme
 - o 1 paire de ciseaux en inox 14cm



- o 1 pompe à pied
- o 1 recharge de patchs de réparation pour chambre à air
- o 1 colle pour patchs de réparation pour chambre à air
- 1 boîte à outils comprenant : 1 jeu de 3 démonte-pneus, 1 jeu de clés à rayons (9/10/11/12/13/14/15), 1 tournevis cruciforme, 1 tournevis plat, 4 clés Allen (4/5/6 et 8 mm), 1 clé à molette, 1 clé pour boîtier de pédalier, 1 clé cônes de moyeu 15/16mm, 2 clés écrou (8/9/10) et (12/13/14)
- 1 pince coupante et serrante
- o 1 dérive-chaine
- o 2 essuie-main aux dimensions 39*55 cm
- o 1 burette d'huile pour chaîne
- o 1 chambre à air 26"
- o 1 chambre à air 28"
- o 1 câble de frein
- o 1 câble de dérailleur
- o 1 paire de patins de frein



Pour toute question relative au « Kit Bienvenue Vélo », les prestataires d'établissement à vocation touristique intéressés peuvent s'adresser à la **Cellule #Subsidier** de la Fédération du Tourisme : 04 279 50 73 – <u>subsidier@tourismepro.be</u>. **Pour toute information relative à la labellisation**, ils sont invités à prendre contact avec la **Cellule #Labelliser** : 04 279 55 80 – <u>labelliser@tourismepro.be</u>.

Espace presse : ces informations, ainsi que les visuels s'y rapportant, sont à votre disposition sur l'Espace Presse du site Internet de la Fédération du Tourisme www.tourismepro.be





La Fédération du Tourisme de la Province de Liège équipe les opérateurs labellisés « Bienvenue Vélo »

Point Presse du 22.11.22 à la MT du Pays de Herve

Intervention de Monsieur le Député Claude KLENKENBERG

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez certainement, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège a officiellement marqué un tournant dans ses activités et services dans le but de favoriser le développement économique du secteur.

Pendant plus de 80 ans, nous avons eu pour mission première de promouvoir l'offre touristique du territoire. Aujourd'hui, notre volonté et nos actions sont exclusivement tournés vers l'accompagnement et la professionnalisation de l'ensemble des acteurs touristiques de la Province, en plus de contribuer à les fédérer.

Pour ce faire, six missions claires et complémentaires à celles des autres organismes touristiques de Wallonie, ont été mises en place.

2 missions ont déjà été entamées ces dernières années et sont poursuivies :

La première d'entre elles est <u>#COMMERCIALISER</u>. Depuis 2015, notre commercialisation touristique repose sur 2 piliers : le tourisme d'affaires, ou MICE et l'organisation de voyages en GROUPES par le biais d'Ardenne Incoming.

La seconde est <u>#DÉVELOPPER</u>. Dans le cadre de cette mission que nous assurons depuis plus de 10 ans – le plus souvent aux côtés de la SPI, du CITW+, du CGT et des communes – nous avons initié des projets majeurs tels que : le développement d'une offre en navettes fluviales sur la Meuse à Liège ; le financement de la rénovation des caillebotis dans les Hautes Fagnes ou encore la création d'un réseau d'itinéraires balisés en points-nœuds pour les vélotouristes.

Celui-ci compte actuellement 1.675 km de sentiers balisés dans la Province sur les 2.000-2.500 qui seront couverts au total. À ce jour, le réseau vélotourisme points-nœuds en Province de Liège, c'est 9.592 balises sur le territoire. Pour la Province de Liège, la création du réseau représente un investissement de 600.000 €. En tout, 58 communes ont déjà été balisées et 219 km ont été créés, rien qu'au cours de cette année 2022 sur le territoire !

Dans le Pays de Herve, 215 km de réseau en points-nœuds environ ont été développés. Soulignons qu'en 2022, le réseau a été plus spécifiquement développé

sur Welkenraedt et Plombières, mais également, sur le ravel-ligne 39 entre Welkenraedt et Gemmenich

Suite au changement de cap opéré par la FTPL, 4 nouvelles missions ont aussi été initiées afin d'offrir une aide directe aux prestataires en plus d'entraîner, par moments, le statut de relai de terrain :

La mission <u>#FORMER</u> vise à accompagner les acteurs du tourisme de la Province de Liège dans un parcours de formation en les aiguillant vers des offres adaptées, par le biais de partenariats préétablis. L'objectif : améliorer les compétences, tant sur un plan individuel que collectif.

La mission <u>#RÉSEAUTER</u> vise à rassembler et fédérer les opérateurs touristiques du territoire en vue d'élaborer et de développer de nouvelles opportunités collaboratives. Ces rendez-vous ont lieu à différents moments de l'année à travers, notamment, l'organisation des « Rencontres Professionnelles du Tourisme ».

La mission <u>#SUBSIDIER</u> a pour objectif de favoriser, directement et indirectement, l'activité touristique par le biais de soutiens financiers ciblés. On pense notamment à l'amélioration de l'accessibilité des établissements aux personnes à besoins spécifiques grâce à la prise en charge d'éléments du « kit d'accessibilité pour tous » et de l'audit « Access-I ».

Ou encore bien sûr, ce qui nous réunit aujourd'hui : l'octroi d'équipements aux opérateurs labellisés « Bienvenue Vélo » dans le cadre de la sixième et dernière mission de la FTPL qui est : #LABELLISER.

En effet, en soutien à la politique de labellisation pilotée par la Région Wallonne via le Commissariat général au Tourisme, nous sensibilisons désormais les acteurs aux différents labels et certificats pertinents. Et nous les aidons dans leurs démarches en vue de leur obtention par le biais de visites, de conseils et d'aide logistique.

Ces certifications et labels existants s'appellent Wallonie Destination Qualité, Clé Verte, Pavillon Bleu, Access-i ou encore Bienvenue Vélo. Ce dernier reconnaît les prestataires d'établissements à vocation touristique en mesure d'accueillir les cyclistes dans les meilleures conditions.

Afin d'acquérir ce label une série de conditions est exigée. Le CGT stipule, notamment, que le gestionnaire doit mettre à disposition des amateurs de deux roues un certain nombre d'éléments, parmi lesquels : un set complet de réparation comprenant des outils adaptés pour les petites réparations d'urgence, ainsi qu'une trousse de premiers soins constituée des éléments minimaux requis par la législation.

Or, si ces éléments sont bel et bien présents au moment de l'obtention du label, les stocks se réduisent avec le temps, par usure ou simple emploi du matériel, comme lors de l'utilisation du sérum physiologique, de lingettes ou des rustines.

C'est pour cette raison que la FTPL intervient afin d'aider très concrètement les opérateurs avec un produit finalisé.

À cette fin, 180 kits ont été préparés au sein de la Fédération, en vue d'être distribués. La Province de Liège compte près de 150 prestataires labellisés 'Bienvenue vélo' mais l'action est étendue aux labellisés 'Bed & Bike'. 180 kits comprenant un set de réparation et une trousse de premiers soins ont dès lors été composés à destination de chaque labellisé.

Le renouvellement de ce matériel étant à charge du gestionnaire et non du CGT, ce kit poursuit donc logiquement notre action de professionnalisation auprès des opérateurs touristiques.

D'un point de vue financier, le montant global pour l'acquisition des 180 kits se monte à 31.857€ HTVA : 18.149€ HTVA pour les sets de réparation et 13.708€ HTVA pour les trousses de secours. Soit 210 euros TTC par kit.

Enfin, il est à noter qu'une fois que le labellisé aura épuisé son stock il ne sera pas complété à nouveau.

Je ne vais pas vous détailler le contenu du kit. Je vous laisserai le découvrir!

Depuis la mise en place de la mission #Labelliser, il y a juste quelques mois, la FTPL a collaboré à la labellisation de 4 opérateurs qui ont ainsi rejoint la liste des labellisés « Bienvenue Vélo ». Par ailleurs, elle travaille à la constitution d'une dizaine d'autres dossiers. Et ce n'est bien sûr qu'un début.

Pour info

*« Bed and Bike » est un label utilisé au niveau de la communauté germanophone. Si 54 établissements sont certifiés en Belgique, la Province de Liège en compte une trentaine, essentiellement dans les Cantons de l'Est. La certification y est assurée par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique.

Voici en détails la composition de ces kits :

- Trousse de secours
 - 1 pince à épiler
 - 1 pince à tique
 - 1 paquet de 60 lingettes nettoyantes
 - 1 paquet de 8 gants de toilette jetables
 - 1 gel lavant pour les mains (250ml)
 - 1 paquet de 70 lingettes sans alcool pour nettoyer les petites plaies

- 10 dosettes de sérum physiologique (rinçage des yeux ou des plaies en absence d'eau)
- o 1 pommade calmante spécifique pour les piqûres d'insectes
- o 1 assortiment de pansements
- o 1 bandage triangulaire stérile
- 1 bandage extensible
- o 1 boîte de compresses stériles en emballage individuel (5cm x 5cm
 - 7,5cm x 7,5cm -10cm x 10cm)
- 1 boîte de pansements compressifs stériles
- 1 rouleau de sparadrap (1,25*5m)
- 5 épingles de sureté (épingles à nourrice)
- o 1 cold pack pour entorses et foulures en tous genres
- o 1 boîte de 100 paires de gants à usage unique (taille L)
- 1 couverture isotherme
- o 1 paire de ciseaux en inox 14cm

- Set de réparation

- o 1 pompe à pied
- o 1 recharge de patchs de réparation pour chambre à air
- o 1 colle pour patchs de réparation pour chambre à air
- 1 boîte à outils comprenant : 1 jeu de 3 démonte-pneus, 1 jeu de clés à rayons (9/10/11/12/13/14/15), 1 tournevis cruciforme, 1 tournevis plat, 4 clés Allen (4/5/ 6 et 8 mm), 1 clé à molette, 1 clé pour boîtier de pédalier, 1 clé cônes de moyeu 15/16mm, 2 clés écrou (8/9/10) et (12/13/14)
- o 1 pince coupante et serrante
- 1 dérive-chaine
- 2 essuie-main aux dimensions 39*55 cm
- o 1 burette d'huile pour chaîne
- o 1 chambre à air 26"
- o 1 chambre à air 28"
- o 1 câble de frein
- 1 câble de dérailleur
- 1 paire de patins de frein



LABEL Bienvenue Vélo





DESCRIPTION

Le Label « Bienvenue Vélo » permet d'offrir des services et des équipements adaptés aux besoins spécifiques des cyclotouristes tout en assurant une meilleure visibilité des opérateurs sur le territoire.

Les établissements "Bienvenue Vélo" sont des endroits où il fait bon s'arrêter et où les hôtes sont heureux de vous voir arriver à vélo (VTT, de route et électrique)!



PRESTATAIRES CONCERNÉS

Hébergements touristiques :

Campings, endroits de campement, gîtes ruraux, gîtes à la ferme, gîtes citadins, chambres d'hôtes et chambres d'hôtes à la ferme, meublés de vacances, hébergements insolites, hôtels, villages de vacances

• Hébergements de tourisme social :

Auberges de jeunesse, gîtes d'étapes, centres d'hébergement

Etablissements du secteur Horeca :

Restaurants, brasseries, cafés, bistrots de terroir, restaurants à la ferme et salons de dégustation

Musées et Attractions :

Châteaux, parcs de loisirs, sites de mémoire, parcs ou jardins, parcs animalier, musées

Organismes touristiques :

Fédérations provinciales du Tourisme, Maisons du Tourisme, Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative

• Producteurs et Artisans :

Producteurs, artisans, magasins à la ferme, points de vente collectifs, fromageries, viticulteurs, brasseries, distilleries

• Loueurs et réparateurs de vélos



CONDITIONS D'ADHÉSION

Les opérateurs « Bienvenue vélo » doivent répondre à une série de critères minutieusement identifiés afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des cyclistes.

À titre d'exemples :

- Être autorisé et reconnu par le Commissariat Général au Tourisme
- Être reconnu Wallonie Destination Qualité (pas obligatoire mais conseillé)
- Être situé à maximum 5 km d'un réseau cyclable (RAVeL, réseaux points-nœuds)
- Disposer d'un local sécurisé et couvert
- Informer sur les possibilités de prendre un repas
- Fournir des informations utiles sur les réseaux cyclables et les services aux cyclistes
- Mettre à disposition des cyclistes une trousse de premiers soins et un set de réparation d'urgence
- Disposer d'un équipement pour la réparation et le nettoyage des vélos
- Donner l'accès à une buanderie
- Proposer des informations touristiques et une liste des services utiles de la région
- Mettre des cartes d'itinéraires des lignes RAVEL et autres voies cyclables à disposition

+#LABELLISER



PROCÉDURE

- 1. Introduire le dossier "Bienvenue Vélo"
- 2. Visite gratuite (sur RDV) de l'établissement par un conseiller "Bienvenue Vélo"
- 3. Remise du dossier et d'un avis par le conseiller au CGT
- 4. Octroi du label par le CGT si tout est en ordre



AVANTAGES

- Offrir un accueil et des services adaptés aux besoins spécifiques des cyclistes
- Répondre aux tendances actuelles
- Participer à une démarche de tourisme durable
- Participer à un projet fédérateur visant à faire de la Wallonie une destination d'excellence du vélotourisme
- Augmenter la visibilité de son établissement auprès des touristes
- Intégrer un réseau de 759 labellisés (au 04/10/2021)
- Adhérer à un label soutenu et coordonné par le Commissariat général au Tourisme



COÛT Gratuit

